

MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES ARTS
ET DU TOURISME

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE DU TOURISME

.....
OBSERVATOIRE NATIONAL
DU TOURISME



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°036

PREMIER TRIMESTRE 2023



Chapeaux de Saponé

Août 2023

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des sigles	iii
Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme	iv
Méthodologie de la collecte	v
I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2023	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles	1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles	1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel.....	2
I. 1. 2. Ratios de performance	3
I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH	3
I.2. Activité de voyages	4
II. Opinions des professionnels	5
II. 1. Au premier trimestre 2023.....	5
II.1.1. Opinions des hôteliers.....	5
II.1.2. Opinions des professionnels de voyages	6
II. 2. Perspectives au deuxième trimestre 2023.....	7
II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie	7
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages	8
III. Zoom sur le FESPACO 2023	10
IV. Informations : tourisme et emploi vert.....	11
V. Tourisme infos veille.....	12
V. 1. Evènements du premier trimestre 2023	12
V. 2. Evènements du troisième trimestre 2023	12

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim1_2023 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim1_2023 -----	2
Graphique III: Glissement annuel : Trim1_2023/Trim1_2022 -----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1_2023 -----	4
Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim1_2023--	5
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim1_2023-	5
Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2023 -----	6
Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim1_ 2023 -	6
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim1_2023 -----	7
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim2_2023-----	7
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.2_ 2023 -----	8
Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim2_2023 -----	8
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.2_2023 -----	8
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.2_ 2023-----	9

Liste des tableaux

Tableau 1: répartition de l'échantillon par ville -----	v
Tableau 2 : TO et TF mensuels des ETH au Trim1_2023-----	3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International Air Transport Association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CFA	Communauté financière africaine
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FIDO	Festival International de Danse de Ouagadougou
FESPACO	Festival International du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
JMT	Journée Mondiale du Tourisme
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
MICA	Marché International du Cinéma et de l'Audiovisuel
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
OIT	Organisation internationale du travail
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SAMAO	Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest
SIAO	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SICOT	Salon International du Coton et du Textile
SIERO	Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables de Ouagadougou
SNPTD	Stratégie nationale de la promotion du tourisme durable
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre

Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public la trente sixième publication du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

Le présent numéro, d'une part donne une analyse de la conjoncture de l'activité touristique au premier trimestre 2023 et d'autre part, fait des prévisions sur l'évolution du secteur au trimestre suivant. Par ailleurs, il répertorie les événements culturels, sportifs et touristiques d'envergure nationale et internationale du quatrième trimestre 2022 et du premier trimestre 2023 ayant un impact sur l'activité touristique.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu de ce document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles y présentées ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques hôtelières et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et AVT de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives que sont : les Hauts Bassins, le Centre-Ouest, le Centre-Est, le Nord, l'Est, le Centre-Nord, la Boucle Mouhoun et le Centre. Elle a aussi concerné des agences de voyages et de tourisme (AVT) de la région du Centre et des Hauts-Bassins. Il faut relever que l'objectif visé était de couvrir 115 ETH et 22 AVT afin d'obtenir des résultats exhaustifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et d'opinions, il est procédé à une collecte de veille touristique qui se fait à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle etc. afin de recenser les événements culturels, touristiques et sportifs à venir et susceptibles d'influer sur l'activité touristique.

La phase de la saisie et du traitement des données a été réalisée après la collecte des données par les agents du service de la synthèse économique et prospective.

Tableau 1: répartition de l'échantillon par ville

N°	Entreprise touristiques	ETH	AVT
01	Centre	45	20
02	Hauts Bassins	10	2
03	Centre-Ouest	10	-
04	Centre-Est	10	-
05	Centre-Nord	10	-
06	Boucle Mouhoun	10	-
07	Nord	10	-
08	Est	10	-
	Total	115	22

Source : échantillonnage, base de données Obstour/DGT

I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2023

I. 1. Activité hôtelière

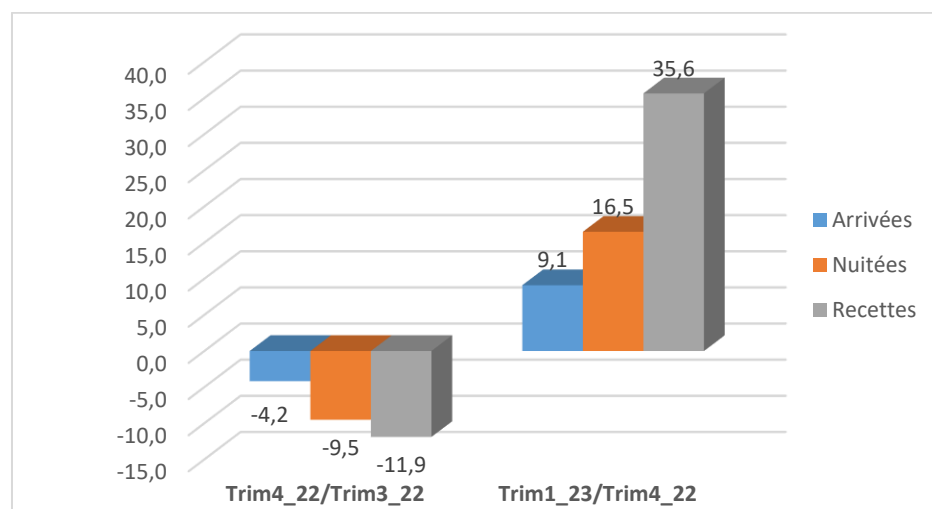
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une évolution favorable au cours du premier trimestre 2023 comme l'indique la progression des nuitées enregistrées dans les ETH de 16,5% sur la période. Cette évolution découle de la hausse des arrivées touristiques de 9,1% par rapport au quatrième trimestre 2022. Les recettes tirées de l'hébergement et des activités connexes des ETH (location de salles, piscine, service de bar, restauration, etc.) ont connu une amélioration de 35,6%.

Cette bonne tenue de l'activité d'hébergement résulte du renforcement de la consommation des services hôteliers par l'Etat et les organismes privés. Elle est aussi due au dynamisme du tourisme interne en cette période qui coïncide avec les manifestations culturelles comme le SIAO tenu au premier trimestre 2023.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim1_2023



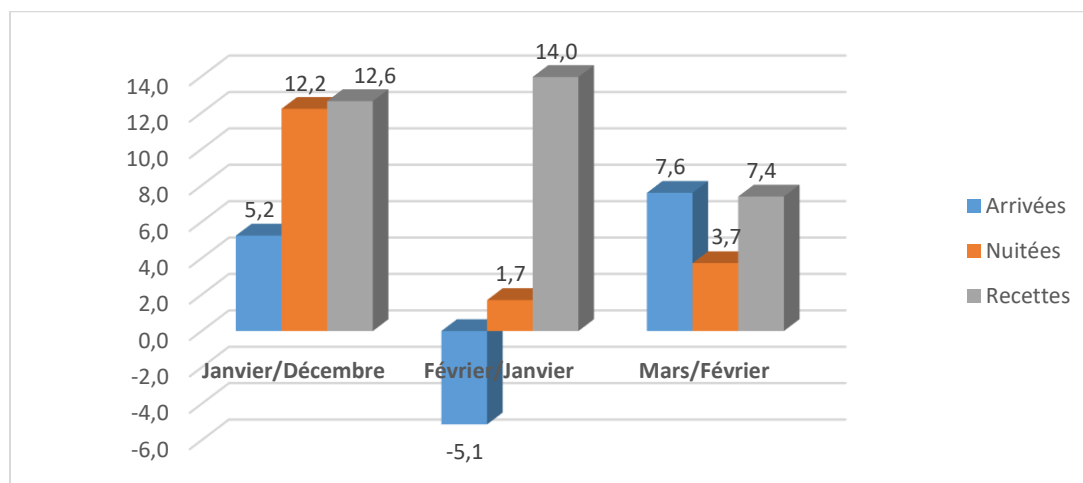
Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'activité hôtelière s'est améliorée au cours du premier trimestre 2023. En effet, les arrivées ont connu une hausse de 5,2% en janvier 2023 par rapport à décembre 2022 et de 7,6% en mars par rapport à février à l'exception de février par rapport à janvier où elles ont connu une baisse de

5,1%. Quant aux nuitées et recettes, elles ont connu des variations positives au cours du trimestre.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim1_2023

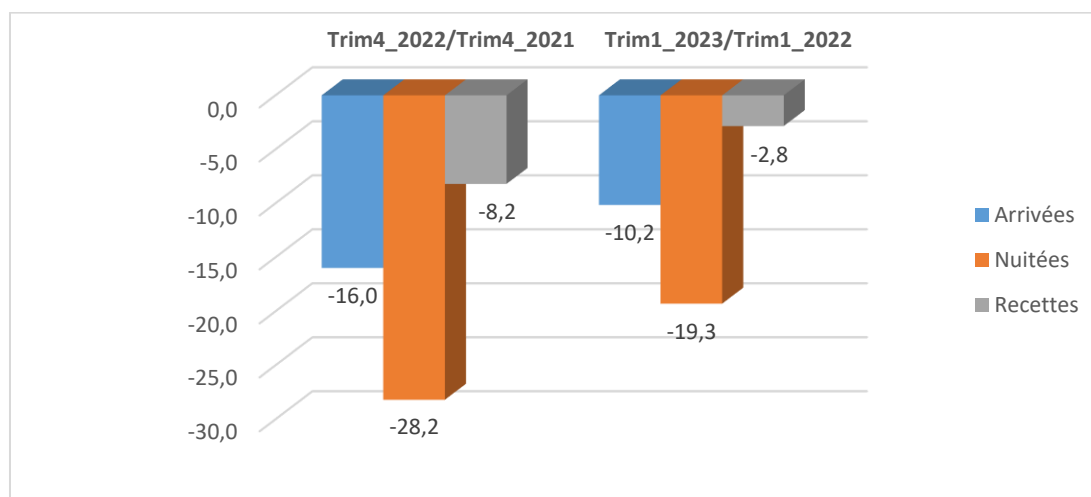


Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, l'activité d'hébergement réalise une performance négative au premier trimestre 2023 par rapport à celui de 2022. Les arrivées, les nuitées et les recettes ont enregistré une régression respectivement de 10,2%, 19,3% et 2,8% sur la même période.

Graphique III: Glissement annuel : Trim1_2023/Trim1_2022



Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, les taux de fréquentation et d'occupation moyens s'améliorent dans les ETH de catégorie 4* et 5* par rapport au quatrième trimestre 2022. Les ETH des catégories 0*, 1* et 2* enregistrent des taux de fréquentation et d'occupation similaires.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : TO et TF mensuels des ETH au Trim1_2023

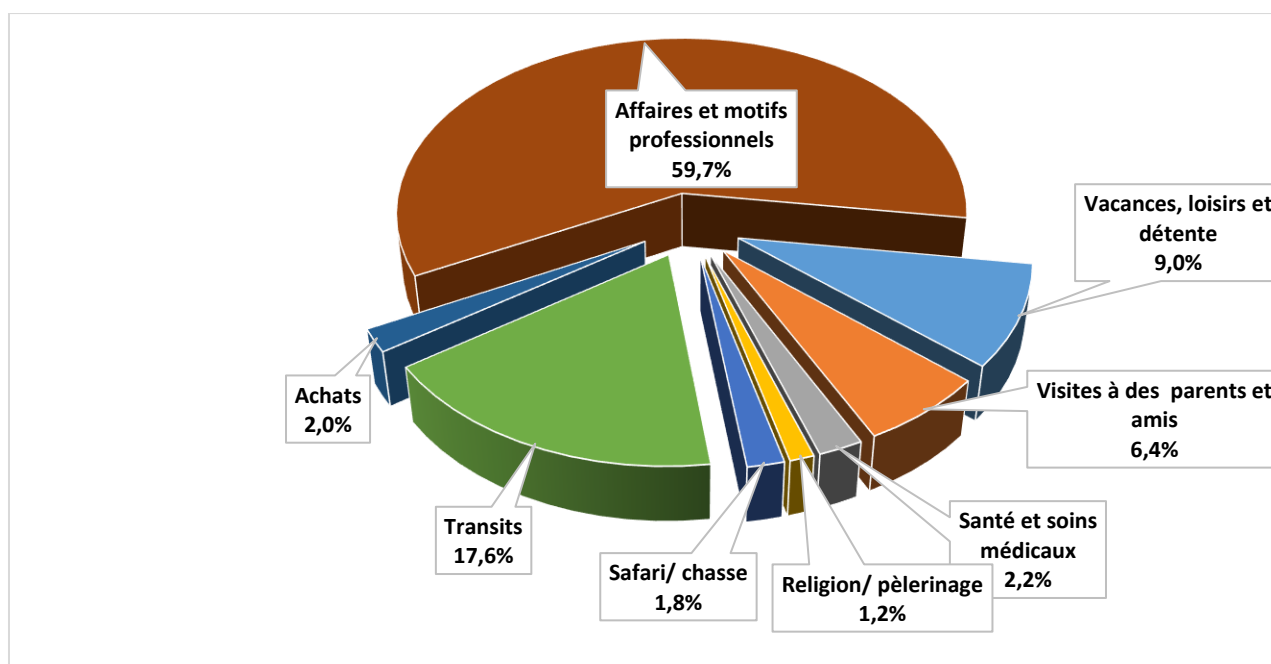
Cat. ETH	Taux de fréquentation moyen (%)			Taux d'occupation moyen (%)		
	Janvier	Février	Mars	Janvier	Février	Mars
0*	5,9	6,7	6,0	11,9	14,3	13,4
1*	9,6	12,0	8,9	19,8	24,1	18,0
2*	16,4	21,8	15,5	25,6	30,7	21,3
3*	7,0	10,5	10,0	15,0	17,4	14,7
4*/5*	29,6	34,6	35,4	41,1	47,2	52,2

Source : base de données Obstour/DGT, 2023.

I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjours des touristes dans les ETH sont dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente 59,7% des arrivées totales. Suivent les motifs “Transits”, “Vacances, loisirs et détente” et “Visites à des parents et amis” avec respectivement 17,6%, 9,0% et 6,4% des arrivées globales.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1_2023



Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I.2. Activité de voyages

L'activité de voyages contrairement à celle d'hébergement, a connu un ralentissement au premier trimestre 2023.

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme de l'échantillon (13 AVT agréées IATA) ont émis au total 5 939 billets, soit une moyenne de 457 billets par agence. La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 2 556,4 millions de FCFA.

Le nombre de billets vendus et le chiffre d'affaires engrangé au cours de ce trimestre sont respectivement en baisse de 2,7% et 4,7% par rapport au trimestre précédent.

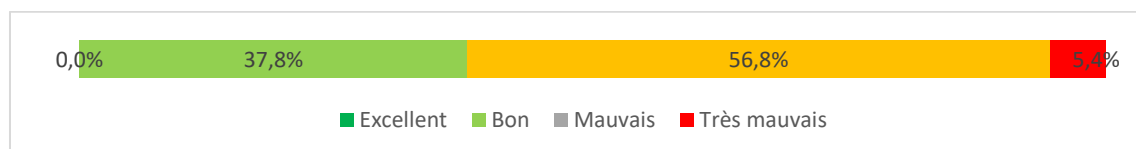
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au premier trimestre 2023

II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des hôteliers sur le climat des affaires au premier trimestre 2023 présente des avis départagés. En effet, 37,8% des répondants estiment que le climat des affaires a été au moins bon contre une proportion de 62,2% qui le trouve insatisfaisant.

Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim1_2023



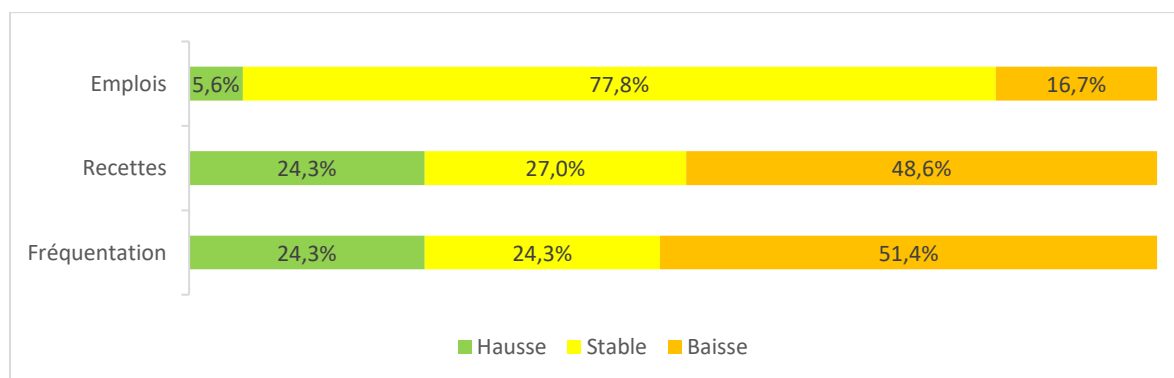
Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Au niveau de la fréquentation des ETH, une proportion de 24,3% des hôteliers estiment qu'elle est en hausse contre 51,4% qui trouvent qu'elle est en baisse.

Concernant les recettes, une proportion de 24,3% des hôteliers affirment avoir constaté une hausse contre 48,6% qui déclarent avoir constaté une baisse.

Quant aux emplois, la grande majorité des professionnels sondés (77,8%) ont gardé leur effectif intact. Néanmoins, 5,6% de ceux-ci ont procédé à une augmentation de leur effectif. La proportion restante, soit 16,7% a effectué des suppressions d'emplois.

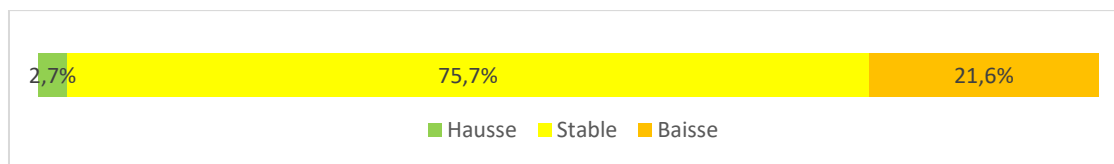
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim1_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Relativement aux tarifs pratiqués, plus de 3/4 des professionnels sondés ont gardé leurs tarifs inchangés. Seulement une proportion de 21,6% de ceux-ci a opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2023

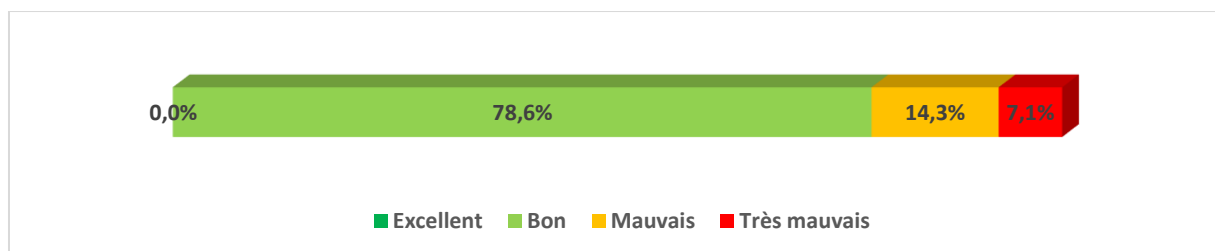


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II.1.2. Opinions des professionnels de voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est nettement positif. En effet, en cette période, plus de 3/4 des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat plus favorable qu'au trimestre précédent même si cette tendance ne concorde pas avec les tendances des indicateurs susmentionnés.

Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim1_2023

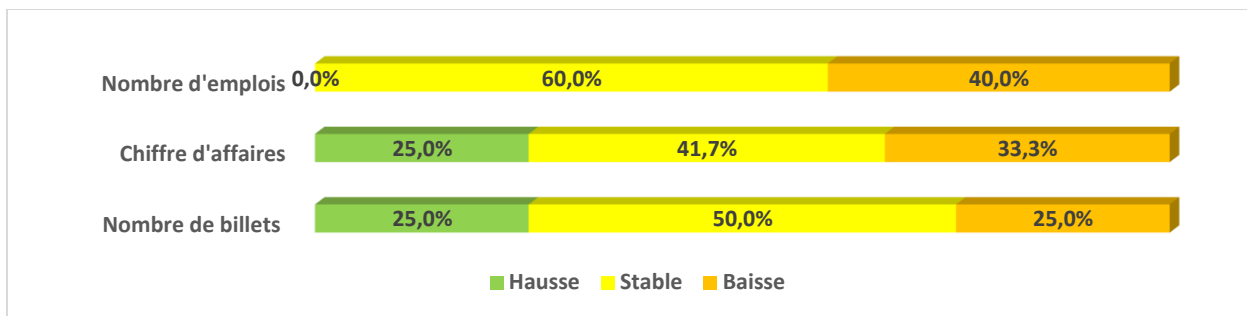


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Une proportion de 25,0% des professionnels d'AVT sondés ont constaté une hausse de leur chiffre d'affaires et du nombre de billets vendus au premier trimestre 2023.

Cependant 40% des enquêtés ont affirmé avoir réduit leur effectif.

Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim1_2023



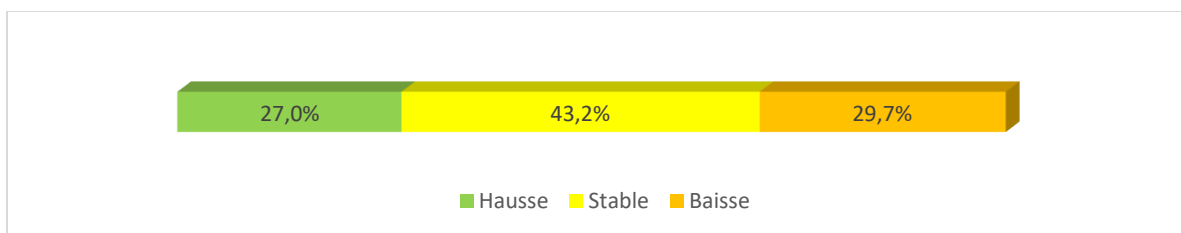
Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II. 2. Perspectives au deuxième trimestre 2023

II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au deuxième trimestre 2023, les opinions des professionnels sont divergentes. En effet, une proportion de 27,0% des hôteliers présage un climat favorable contre 29,7% qui estiment que le climat des affaires au deuxième trimestre 2023 serait morose.

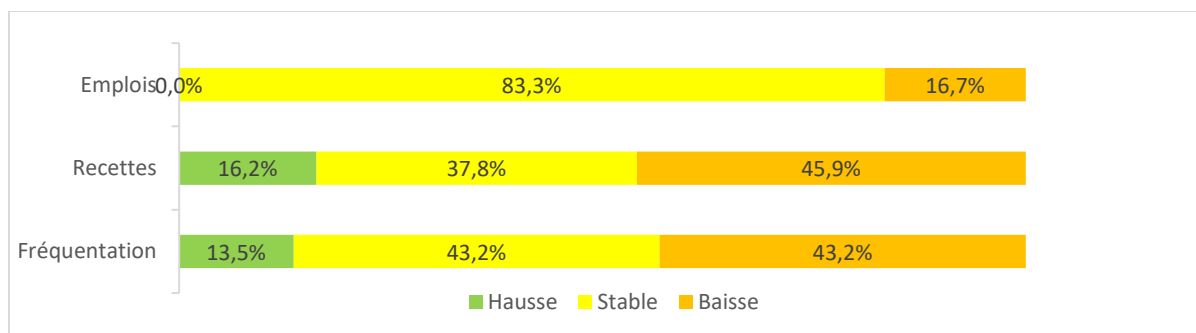
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim2_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

En perspective plus des 50% des professionnels en hébergement estiment pouvoir au moins maintenir le volume de recettes et des fréquentations réalisé pour le trimestre suivant.

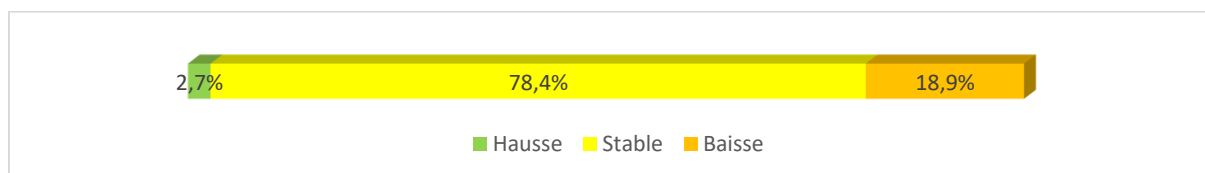
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.2_ 2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Sur le plan tarifaire, seulement une proportion de 18,9 % des professionnels envisage opérer des réductions au cours du deuxième trimestre 2023.

Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim2_2023

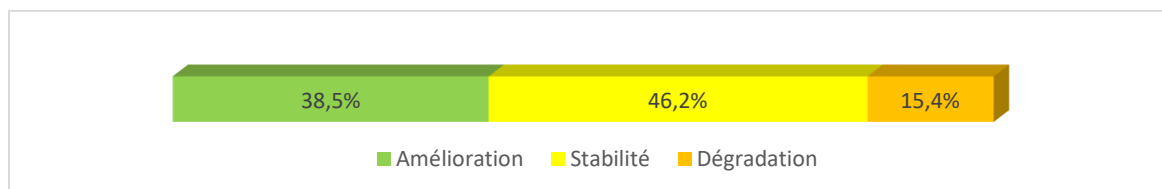


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, les avis des professionnels divergent. Une proportion de 38,5% des gérants d'AVT sondés présagent une amélioration du climat des affaires au cours du deuxième trimestre tandis que 15,4% prévoient une détérioration.

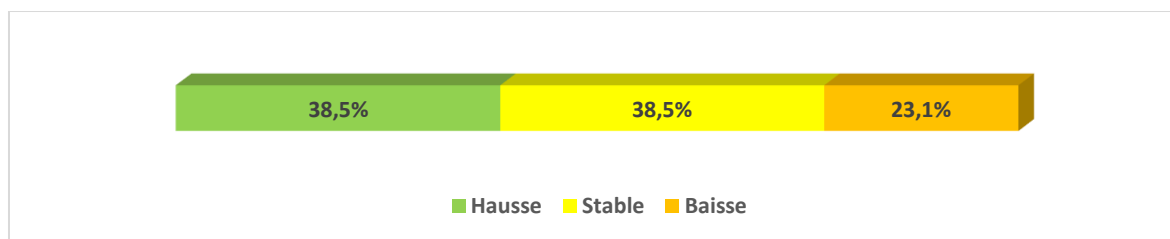
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.2_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au deuxième trimestre, 38,5% des professionnels de voyages interrogés prévoient soit une hausse ou une stagnation de celui-ci. Le reste augure une détérioration.

Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.2_ 2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

III. Zoom sur le FESPACO 2023

Le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) est l'une des manifestations culturelles qui drainent le plus de visiteurs au Burkina Faso. La tenue de cette manifestation améliore toujours les indicateurs de performance de l'activité touristique dans notre pays. L'édition de 2023 tenue du 25 février au 4 mars sous le thème : « cinémas d'Afrique et culture de la paix » malgré le contexte d'insécurité que vit notre pays, ne déroge pas à la règle.

En effet, la 28^e édition du FESPACO a eu un impact positif sur les activités d'hébergement et de restauration. Les ETH ont enregistré durant la période, en termes d'arrivées, 622 touristes ce qui représente environ 20% des visiteurs.

Parmi les visiteurs qui ont séjourné dans les ETH, le continent africain représente 68,3% des arrivées globales, suivi du continent européen avec 15,1%. En termes de pays de provenance, le Sénégal, le Mali, la France et la Côte d'Ivoire sont respectivement les pays les plus représentés. Les touristes ont passé en moyenne 7,6 nuitées dans les ETH et dépensé en moyenne journalière 54 957 francs CFA. 57,2% des recettes globales du festival proviennent des ETH. Ceux-ci ont enregistré plus de 258 millions de francs CFA de recettes.

Le domaine de la restauration a quant à lui enregistré avec les exposants du festival plus de 150 millions de francs CFA de chiffres d'affaires réalisés.



IV. Informations : tourisme et emploi vert

Le tourisme est un secteur économique à fort pourvoyeur d'emplois. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) le tourisme contribue à un dixième (1/10) des emplois créés dans le monde. Au Burkina Faso on estime à 194 190 emplois créés en 2015 par ce secteur (Etude Baseline, août 2020). Compte tenu des impacts de la pratique du tourisme sur les ressources naturelles et l'instabilité de certains types d'emplois face aux changements climatiques, le secteur du tourisme doit s'inscrire dans la création des emplois verts.

Les emplois verts dans le secteur du tourisme sont définis par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme des emplois décents qui contribuent à préserver ou à restaurer l'environnement en améliorant l'efficacité énergétique et des matières premières, en limitant les émissions de gaz à effet de serre, en minimisant les déchets et la pollution, en protégeant et en restaurant les écosystèmes et contribuer à l'adaptation aux effets du changement climatique.

Ces emplois concourent au développement d'une économie verte qui est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

Les entreprises touristiques doivent s'inscrire dans cette dynamique d'autant plus que l'activité touristique est une activité qui exerce une forte pression sur les ressources environnementales.

Sur le plan national, l'élaboration de la Stratégie nationale de la promotion du tourisme durable (SNPTD) a pour vision d'aboutir à un domaine touristique dynamique, compétitif, durable et créateur d'emplois verts décents en vue de contribuer à la transformation structurelle de l'économie nationale et au rayonnement économique et social du Burkina Faso.

V. Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du premier trimestre 2023

-  Le Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables de Ouagadougou (SIERO), qui s'est tenu du 30 mars au 1er avril sous le thème « Quelle stratégies de promotion des énergies renouvelable dans un contexte de crise sécuritaire ? ».
-  La 16ème Edition du salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) s'est déroulée du 27 janvier au 5 février à Ouagadougou avec pour thème « ARTISANAT AFRICAIN, levier de développement et facteur de résilience des populations ». Une édition placée sous le sceau de la résilience du fait de l'insécurité qui mine le pays depuis 2016. Le pays invité d'honneur était la cote d'ivoire. Lors de cette édition 34 pays et plus de 360223 visiteurs grand public ont été enregistrés selon le comité d'organisation.
-  La 28ème édition festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) S'est déroulée du 25 février au 4 mars 2023 à Ouagadougou sous le thème : « Cinémas d'Afrique et culture de la paix ».

V. 2. Evènements du troisième trimestre 2023

-  La 5ème édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMA O) qui se tiendra du 28 au 30 septembre sous le thème « exploitation minière en Afrique : quelle stratégie pour impacter les économies locales ? ».

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.